

[Sommaire](#)[Edito du président](#)[Le site internet](#)[Le conseil de perfectionnement du Master](#)[Le Saviez-Vous ?](#)[Rdv d'AP2S](#)

Edito du Président

Notre première newsletter il y a quelques mois à rencontrer un vif succès au vu de vos retours positifs. Néanmoins, depuis plus rien ! Enfin pas exactement... AP2S a travaillé, a mis en place quelques rencontres, a organisé les « 10 ans du Master / DESS Psychologie Sociale de la Santé » avec le soutien de la direction du Master, a diffusé via le mailing des infos et des offres d'emploi. Aujourd'hui nous pouvons officiellement dire qu'AP2S s'est dotée d'une charte graphique ! Cette contrainte résolue, nous espérons pouvoir revenir à une diffusion régulière et à ne plus vous faire languir autant entre deux newsletters.

Cette seconde édition est l'occasion de vous rappeler la date de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le samedi 10 mars à 14h à l'Université de Provence (salle Noizet). Cette rencontre permettra de renouveler le conseil d'administration d'AP2S. Conformément aux statuts, le CA d'AP2S doit être composé de 6 à 20 adhérents de l'association. Je vous invite d'ores et déjà à réfléchir à votre candidature !

Au plaisir de vous voir à l'assemblée générale,

Lotfi AMRI,

Promotion 2007, Président d'AP2S

AP2S dispose désormais d'un site internet !

L'objectif de celui-ci est avant tout de nous permettre d'échanger nos informations et de communiquer sur nos évènements auprès d'un plus large public. Lorsque vous possédez des informations susceptibles d'intéresser d'autres membres, n'hésitez pas à nous les communiquer (colloque, actualités de la psychologie, offre d'emploi, réunion, etc.) via le mail de l'association. L'adresse du site internet : <http://www.ap2s.org/>

Ce site internet est encore en cours de construction, vos remarques sont donc les bienvenues pour le modifier et l'améliorer (problèmes de navigations, informations peu claires ou mal placées).

Petite visite guidée du site internet :

- une page d'actualité où toutes les informations que vous nous ferez remonter seront répertoriées (offre d'emploi, actualité de la psychologie, vie de l'association)
- un formulaire d'inscription à la newsletter de l'association (si vous recevez déjà la newsletter, ce n'est pas la peine de vous y enregistrez à nouveau).
- un forum pour échanger plus amplement sur les sujets qui vous intéressent
- une page de présentation de l'association
- une page de contact avec un formulaire simple et efficace pour rapidement adresser un message à l'AP2S
- un page de liens "utiles" pour naviguer et découvrir des sites internet connectées à nos activités (en construction)

Vous pouvez dès à présent l'ajouter à vos favoris !

Des offres d'emploi vous y attendent déjà !

Le conseil de perfectionnement du Master de Psychologie Sociale de la Santé

Depuis 1 an, le Master de Psychologie Sociale de la Santé s'est doté d'un conseil de perfectionnement. Cette pratique se généralise actuellement au sein des différentes offres de formations universitaires ayant une visée professionnelle sous l'impulsion des évaluations et recommandations effectuées par l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur).

Le conseil de perfectionnement du Master de Psychologie Sociale de la Santé est un organe consultatif composé de 8 membres (cf. tableau 1, page suivante). Il s'agit d'une représentation paritaire d'enseignants et de professionnels dont le rôle est d'assurer l'adéquation de la formation aux besoins actuels et futurs de la profession.

Il comprend quatre membres de l'équipe pédagogique du Master de Psychologie Sociale de la Santé de l'Université d'Aix-Marseille (nouvelle appellation de notre université suite à la fusion, l'Université de Provence n'existe plus !), un responsable de l'association des professionnels issus de notre spécialité et trois professionnels issus des champs d'insertions professionnelles des diplômés du master (prévention, prise en charge, intervention).

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an pour réfléchir et discuter sur les orientations de la formation tant du point de vue académique que sur le plan de l'insertion professionnelle. Plus précisément, le conseil de perfectionnement vise à :

- (1) Eclairer les responsables de la spécialité sur les évolutions sociétales et professionnelles en lien avec le champ de la psychologie sociale de la santé ;
- (2) Participer à une réflexion sur les enseignements et leurs correspondances avec les besoins en termes de professionnalisation et d'insertion professionnelle ;
- (3) S'assurer de la pertinence des compétences développées par la formation.

Le premier conseil de perfectionnement s'est tenu en juillet 2011. Il a été l'occasion d'échanger sur l'offre de formation dans un contexte nouveau ; celui de la sélection en master 1. Les enjeux de cette sélection (modalités, fonctionnements, limites et/ou difficultés rencontrées) ont été abordés à cette occasion. La sélection en M1 a des conséquences directes sur l'offre de formation, notamment le fait qu'il est nécessaire de penser et articuler le projet de formation sur 2 ans et non plus sur une seule année. Les échanges ont permis de spécifier certains contenus à aborder en M1 par exemple. Une autre question, traitée lors de ce conseil, concernait les notices destinées aux psychologue-référent et référent-structure (stage professionnel du M2). Ces documents visent à contractualiser les liens entre l'étudiant/stagiaire, l'équipe pédagogique et les professionnels en charge de l'accueil et de la supervision des étudiants lors du stage professionnel de 500h. Les échanges ont permis de structurer et de valider ces documents.

Ces deux exemples montrent que le conseil de perfectionnement n'est pas seulement une simple chambre d'enregistrement mais participe activement aux orientations du master. Si l'équipe pédagogique a toujours veillé par le passé à prendre en compte les constats et évaluations des professionnels, elle dispose maintenant d'un « outil » institutionnel qui pourra jouer ce rôle en toute transparence et dans un souci commun d'amélioration continue de notre offre de formation.

Lionel Dany

Tableau 1. Composition du conseil de perfectionnement - Quadriennal 2012 / 201

Statut des membres	NOM Prénom et Fonction
Equipe pédagogique	APOSTOLIDIS Themistoklis Professeur de psychologie sociale de la santé Direction du master PSS
	DANY Lionel Maître de conférences en psychologie sociale de la santé Direction du master PSS
	LO MONACO Grégory Maître de conférences en psychologie sociale de la santé Direction du master PSS
	THOMAS Olivier Docteur en psychologie Psychologue clinicien, Chef de service du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) « Nationale » de l'Association Méditerranéenne de Prévention et de Traitement des Addictions (AMPTA)
Représentant des étudiants et professionnels	AMRI Lotfi Psychologue social de la santé Président de l'association AP2S (association des étudiants et professionnels du master de psychologie sociale de la santé)
Professionnels issus des champs d'insertions professionnelles des diplômés du master (prévention, prise en charge, intervention)	DUDOIT Eric Docteur en psychologie Psychologue clinicien, Service d'oncologie médicale, CHU de la Timone, Marseille.
	MERLE Nathalie Directrice du Comité Départemental d'Education à la Santé des Bouches du Rhône (CODES 13, Marseille).
	LAMOUREUX Aurore Docteure en Psychologie Sociale Psychologue, Directrice de l'Ecole de l'asthme (Marseille).

Le Saviez-Vous ? Un nouveau code de déontologie pour les psychologues

Le code de déontologie des psychologues qui datait déjà de mars 1996 a été actualisé et finalisé en février 2012. Vous trouverez la version 2012 de ce code sur le site d'AP2S (www.ap2s.org) section actualités.

Appel à candidature pour le CA d'AP2S

Un nouveau Conseil d'Administration sera élu lors de l'assemblée générale du 10 mars prochain. Nous vous enverrons très prochainement par mail les documents nécessaires pour adhérer, voter (ou faire une procuration) et candidater.

Surveillez vos boîtes mail !

Afin d'étoffer la newsletter, nous proposerons à chaque édition le témoignage d'un professionnel pour permettre d'améliorer la visibilité de la diversité de nos domaines d'insertion.

Si vous avez des idées ou des informations à diffuser via la newsletter, n'hésitez pas à nous contacter !